



FORMATION AF

Assistant.e
Familial.e

niveau 3

Le métier

La formation

Les conditions d'admission

Manufacture
des solidarités

www.etcharry.org

ETCHARRY
FORMATION | DÉVELOPPEMENT

Les conditions d'admission

L'assistant familial doit être titulaire d'un agrément délivré par le Président du Conseil Départemental après vérification que ses conditions d'accueil garantissent la santé, la sécurité et l'épanouissement des mineurs accueillis.

S'inscrire à la formation

Inscription en ligne sur notre site internet via le logiciel Ypareo :
www.etcharry.org

Contacts

Responsable de formation :
Maritxu Trounday
m.trounday@etcharry.org

Assistante de formation :
Marie-Do Uhalde
af@etcharry.org
05 59 70 37 60



2021



Les + de la formation

L'innovation pédagogique :

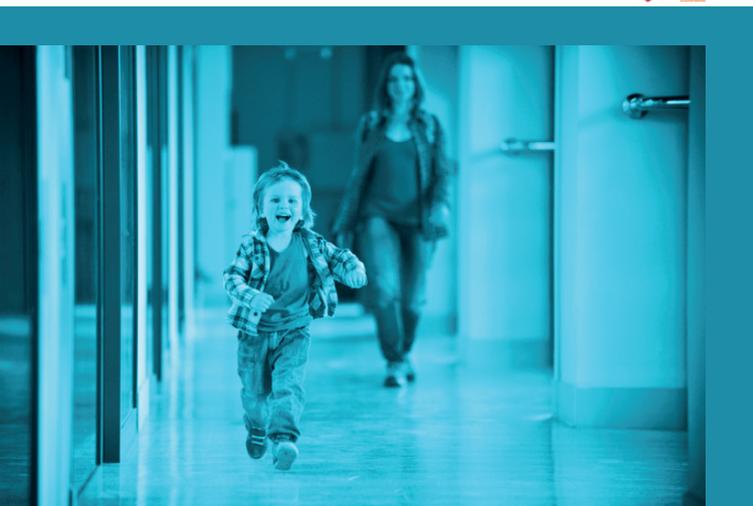
- L'innovation pédagogique avec des intervenants et professionnels de l'action sociale.
- Un accompagnement individualisé par un référent de parcours.
- Une formation dynamique basée sur des pédagogies actives : projet, recherche et investigation.
- Chaque année, plus de 60 projets de développement social et territorial sont portés et réalisés par les étudiants.
- Les ouvrages et revues à disposition au Labo.
- La possibilité de participer à des webinaires.

L'ouverture internationale :

- La possibilité de stages en Europe et à l'international.
- La participation des étudiants aux projets transfrontaliers et européens portés par Etcharry Formation Développement.
- La réalisation de modules transfrontaliers de formation avec des étudiants d'établissements de formation de Euskadi et Navarre.

Un environnement favorable :

- Un établissement de formation à taille humaine engagé sur le territoire.
- Au cœur de l'Euro-région Nouvelle Aquitaine-Euskadi-Navarre (10 min de Bayonne-Biarritz / 1h45 de Bordeaux / 1h de Pau / 45 min de Saint Sébastien).
- Un environnement de formation entre mer et montagne, riche en vie locale, culturelle et associative.



www.etcharry.org

Domaine
Landagoyen
64480 Ustaritz

05 59 70 37 60
accueil@etcharry.org

Retrouvez-nous
sur les réseaux sociaux



Assistant.e Familial.e

Le métier

L'assistant familial est un travailleur social qui exerce une profession définie et réglementée d'accueil permanent, à son domicile et dans sa famille, de mineurs ou de jeunes majeurs de 18 à 21 ans.

La formation

La formation conduisant au D.E.A.F doit être suivie par tout assistant familial, dans un délai de 3 ans après la signature du premier contrat de travail.

La formation, conçue dans une interaction constante entre milieu professionnel et établissement de formation a pour objectif l'acquisition des compétences nécessaires à cette profession à partir des problématiques et de l'analyse des pratiques liées à son exercice, à savoir : accueillir un enfant au sein de sa famille, l'intégrer dans sa famille, l'accompagner sur un plan éducatif, savoir communiquer avec tous les partenaires.

Le travail d'assistant familial s'inscrit dans un projet éducatif global.

La formation pratique :

Le contenu de la formation est composé de 3 domaines de formation :

DOMAINES DE FORMATION

DF1 : Accueil et intégration de l'enfant.

DF2 : Accompagnement éducatif de l'enfant.

DF3 : Communication professionnelle.

Cours théoriques.

Etudes de situations apportées par les participants.

Qualification professionnelle reconnue par un Diplôme d'état de niveau V : Diplôme d'Etat d'Assistant Familial.

+ INFOS

- Diplôme d'Etat niveau 3
Formation en initiale, en apprentissage, en continue ou par la VAE
- Durée : 18 mois
- Lieu : Ustaritz (64)
- Coût de la formation : 10,06 € / heure de formation théorique

